

À la suite de notre éditorial "Pollution médiatique" (NSS, 1996, 4 (2), p. 101), à propos de l'article de Quenel et al., nous avons reçu de ses auteurs le texte suivant. Le débat, important, doit être poursuivi.

Dans un éditorial intitulé "Pollution médiatique"¹, vous revenez sur les réactions des médias à la suite de la publication de notre étude sur les conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique². Vous y mettez gravement en cause notre éthique scientifique.

Il est faux de dire que nous avons publié nos résultats dans la grande presse avant de les avoir soumis à la critique de nos pairs. Notre travail a été publié dans les règles de l'art par la revue *Santé Publique* et ce n'est qu'après que la Société française de santé publique a souhaité en discuter publiquement les implications. De plus, nos travaux sur la situation parisienne et lyonnaise ont été publiés avec les contributions des autres chercheurs du programme européen APHEA dans un numéro spécial de la revue internationale *Journal of Epidemiology and Community Health*³.

Il est choquant d'affirmer qu'à nos yeux la fin justifie les moyens. Vous reprenez ainsi, en nous en attribuant la paternité, les commentaires du journal *Libération* qui n'engageaient que lui et qui ne reflètent certainement pas notre point de vue.

Nous notons par ailleurs de nombreuses inexactitudes dans la façon dont vous rendez compte de nos résultats. Soit vous n'avez pas lu notre publication. Soit vous ne l'avez pas bien interprétée. Nous pensons que la relation entre la pollution atmosphérique et la mortalité peut être directe et causale. Vous affirmez trop rapidement que les relations que nous avons observées correspondent uniquement (« simplement ») à un phénomène de précipitation de décès de personnes très âgées ou malades. Il est vrai que cela est le cas pour des malades dont la fonction respiratoire est déjà gravement obérée. Mais cela est moins évident pour les maladies cardio-vasculaires, comme l'atteste une abondante littérature scientifique internationale que nous tenons à votre disposition.

Sur l'originalité de nos résultats, il n'est pas exact non plus d'écrire qu'ils ne sont pas nouveaux. Si les résultats parisiens de l'étude ERPURS étaient connus en termes de risques relatifs, il n'en était pas de même des données lyonnaises. De plus, c'est la première fois que sur ce sujet des résultats épidémiologiques sont présentés sous forme de risque attribuable ce qui permet d'évaluer l'impact de santé publique des pollutions atmosphériques.

Cet impact, nous avons choisi de l'apprécier à partir des indicateurs de pollution acido-particulaire parce que c'est pour eux que la cohérence des observations épidémiologiques est la plus frappante. Cependant il est clair que ces indicateurs doivent être interprétés comme des marqueurs

1. M. Jollivet, J.-M. Legay et G. Mégie (1996). Pollution médiatique (éditorial), *Natures, Sciences, Sociétés*, 4 (2) : 10.

2. P. Quenel, D. Zmirou, A. Le Tertre, F. Balducci, S. Medina, T. Barumandzadeh, Y. Le Moullec, P. Ritter, B. Festy et W. Dab (1995). Impact de la pollution atmosphérique urbaine de type acido-particulaire sur la mortalité quotidienne à Lyon et dans l'agglomération parisienne, *Santé Publique*, 6 (4), 1-14.

3. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 1996, 50 (suppl. 1).

4. D. Zmirou, W. Dab (1996). Qui a peur de la santé publique ? (éditorial), *Santé et Société (la lettre de la SFSP)*, 8, 1.

plutôt qu'en termes de causalité étroite. Nous n'avons pas voulu publier une analyse semblable pour les indicateurs de pollution photo-oxydante car il nous semble que la connaissance des niveaux d'exposition de la pollution reste ici encore trop lacunaire. Contrairement à ce que vous affirmez, l'excès de mortalité que nous retrouvons n'est pas seulement lié aux pointes de pollution et cette façon de poser le problème n'est pas correcte du point de vue de la santé publique.

En nous critiquant ainsi sans avoir pris la peine de nous contacter, alors même que l'un de nous (W. Dab) a déjà collaboré à plusieurs reprises à votre revue, vous utilisez les méthodes que vous souhaitez dénoncer. Notre intention n'était pas de dramatiser mais de faire comprendre la portée et les enjeux de nos résultats. Il nous semble qu'il est de la responsabilité de chercheurs de le faire et c'est un point de vue que nous développons dans un éditorial récent de la lettre de la Société française de santé publique⁴.

Il est certain qu'au-delà de toute polémique, un débat est souhaitable.

W. Dab, P. Quenel et D. Zmirou

Réponse de la rédaction

Il ne s'agissait pas, dans l'éditorial mis en cause, d'ouvrir un débat proprement scientifique s'appuyant sur une analyse des publications dans le domaine,

mais de partir de l'information donnée par la presse. Loin de nous aussi l'idée de mettre en cause l'éthique scientifique des auteurs. Dont acte. Par contre aborder frontalement la question des rapports entre la recherche et les médias est prendre des risques. Ce sont ces risques qu'il faut apprendre à mieux maîtriser. Qu'il faille soulever les problèmes de santé publique devant les citoyens n'est pas contestable. Il faut par contre s'interroger sur les moyens de le faire de façon scientifiquement fondée, afin d'éviter les polémiques qui n'aboutissent de fait qu'à la désinformation des populations. C'est un travail de longue haleine qui ne peut passer par la seule caisse de résonance médiatique. Comme les auteurs le disent eux-mêmes dans un éditorial de la revue *Santé et Société* de mars 1996, « tant que les mécanismes de veille et d'expertise ne seront pas institutionnalisés, il est à craindre que les connaissances disponibles continuent d'être négligées ou bien au contraire que leur importance soit démesurément amplifiée ». Pour avoir voulu éviter le premier terme de cette alternative, les auteurs n'ont-ils pas largement contribué au second ? C'est de cela qu'il faut débattre et la question est suffisamment ouverte quant à son champ d'application pour que ce débat continue à avoir lieu dans *Natures, Sciences, Sociétés*. ■

La Rédaction